



SOCIETE ANONYME COTEE AU MARCHE PRINCIPAL DE LA BOURSE DES VALEURS
MOBILIERES DE TUNIS

au capital de 20 668 860 Dinars
Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX
Matricule Fiscal : 11599F/A/M/000

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les actionnaires de la société « MPBS » sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, pour le Mercredi 03 Aout 2022 à 11h, au siège de la société « MPBS » ; sis à route de Gabes Km 1,5- Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un Co-commissaire aux comptes ; et
2. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

PROJET DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Madame Aida Charfi Loulou, Expert-comptable, membre de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, en qualité de co-commissaire aux comptes de la société MPBS pour le restant du mandat de commissariat aux comptes en cours. De ce fait, sa mission prendra à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur de copie ou extrait des présentes, tous pouvoirs à l'effet de remplir les formalités légales de dépôt et de publicité avec pouvoir de sous-délégation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à